



**Doctorant·e·s FNS : 10'334 francs  
de salaire en moins en 1ère  
année, 14'371 francs en 4e année**

**Assistant·e·s diplômé·e·s :  
11 mois de thèse en moins, 180'000  
heures de travail non rémunéré par  
an, 6,6 millions de francs  
d'économie pour l'UNIL**

**Que fait la Direction contre les  
inégalités entre doctorant·e·s ?**

—  
**ACIDUL**  
—

ASSOCIATION DU CORPS  
INTERMÉDIAIRE ET DES  
DOCTORANT·E·S DE  
L'UNIVERSITÉ DE LAUSANNE



Le 22 juin 2023, ACIDUL et le Syndicat des services publics (SSP) ont remis une pétition à la Direction de l'UNIL, demandant l'égalisation des conditions de travail et de salaire entre les assistant·e·s diplômé·e·s et les doctorant·e·s FNS.

Malgré les 1072 signatures récoltées, la Direction n'a pas répondu à nos revendications.

En 2024, l'écart entre les barèmes des salaires des doctorant·e·s FNS et des assistant·e·s diplômé·e·s se monte à 10'334 francs en première année et 14'371 francs en quatrième année, en tenant compte de l'indemnité pour activité complémentaire 1.

Les assistant·e·s diplômé·e·s, dont le contrat dure cinq ans, consacrent jusqu'à 50% de leur temps à d'autres tâches que leur thèse. En comparaison, les doctorant·e·s FNS disposent de 85% de temps pour leur thèse sur quatre ans. L'écart du temps disponible pour la thèse est donc de 11 mois.

En embauchant les assistant·e·s diplômé·e·s à 84% en moyenne alors que ces personnes travaillent la plupart du temps à 100%, l'UNIL profite de l'équivalent de 92 postes à plein temps, ce qui lui permet d'économiser 6,6 millions de francs par an.

**La Direction entend-elle nos 1072 voix ?**

---

**ACIDUL**

---

ASSOCIATION DU CORPS  
INTERMÉDIAIRE ET DES  
DOCTORANT·E·S DE  
L'UNIVERSITÉ DE LAUSANNE

ssp  vpod

